

## Conditions générales d'admission

**Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez en nous confiant votre animal en pension, nous vous prions d'accepter sans réserve les conditions d'admission ci-après, ceci pour le bien-être de vos compagnons.**

- <sup>1</sup> A l'entrée, nous vous prions de nous fournir impérativement le **carnet de santé** de votre animal à jour de ses vaccins contre les maladies suivantes :  
Maladie de Carré, hépatite, leptospirose et parovirose, rage, la toux de chenil.
- <sup>2</sup> Nos clients s'engagent à nous communiquer dans le contrat les risques que peuvent présenter leurs chiens dans tous les domaines, notamment caractériel et physiologique (agressivité, chaleurs, fugueur, maladie, ...). Nous dégageons toute responsabilité si les renseignements donnés par le propriétaire lors de la mise en garde de son chien s'avéraient incomplets ou inexacts.  
Nous nous réservons le droit de refuser l'entrée d'un animal qui se révélerait malade ou contagieux, non à jour de ses vaccins, non identifié, ainsi que de tout chien vindicatif et / ou agressif.  
Pour le bien-être de tous, il est recommandé de veiller à pratiquer un **traitement anti parasitaire** externes (puces, tiques) quelques jours avant l'entrée en pension. Si la présence de petits intrus venait à être constatée durant le séjour du chien, un traitement anti parasitaire sera effectué par nos soins et facturé au propriétaire du chien.
- <sup>3</sup> Les propriétaires de chiens de 1<sup>ère</sup> et seconde catégorie devront fournir les attestations légales relatives à la possession d'un chien d'une de ces catégories.
- <sup>4</sup> La pension n'assure pas le toilettage des chiens.
- <sup>5</sup> Le propriétaire, qui doit être assuré en responsabilité civile pour son animal, reste responsable de tous les dommages éventuels causés par son animal pendant son séjour en pension, sauf faute grave reconnue imputable au chenil. La mise en pension n'a pas pour effet un transfert pur et simple de responsabilité. Le propriétaire nous autorise tous soins, interventions vétérinaires ou décisions qui s'imposent, et accepte d'en payer les frais, sur justificatifs.

## Conditions générales d'admission

Le propriétaire autorise la responsable de la pension à transporter le chien dans son propre véhicule.

- 6 Si le chien a des **problèmes de santé**, ils doivent impérativement être signalés à l'arrivée du chien, accompagné du traitement qui lui est nécessaire, et de l'ordonnance du vétérinaire.

Si le chien est atteint d'une pathologie grave (cardiaque, ...) pouvant induire un décès lors de son séjour à la pension, le propriétaire décharge de toute responsabilité la pension canine.

Si la présence de parasites interne est détectée dans les selles d'un chien, un vermifuge lui sera administré, et ce à la charge du propriétaire.

En cas de **décès** de l'animal durant son séjour, il sera pratiqué une autopsie par le vétérinaire référent de la pension, afin de déterminer les causes du décès. Il sera établi un compte rendu et une attestation, aux frais du propriétaire du chien. Tout animal âgé de plus de 13 ans (9 ans pour les chiens de grande et moyenne race) ne sera pas autopsié, sauf demande expresse du propriétaire du chien, et à ses frais.

La pension ne pourra être tenue pour responsable en cas de décès de votre compagnon qui serait indépendante de sa volonté (crise cardiaque, maladie antérieure, épilepsie, vieillesse, ...)

- 7 La pension canine se décharge de toute responsabilité pour un accident produit et / subit par un chien fugueur à l'extérieur de la pension canine. Le propriétaire d'un chien fugueur doit le signaler lors de l'arrivée du chien à la pension, ainsi que sa capacité à sauter plus de 2m de haut.

**ATTENTION : si votre chien est fugueur, et si malgré nos précautions il venait à s'échapper, notre responsabilité ne pourrait être engagée qu'en cas de FAUTE MANIFESTE de notre part.**

De plus, les animaux sont des êtres vivants ayant chacun leur caractère propre. Cela peut parfois occasionner des blessures superficielles (griffures, égratignures, bosses, ...), **inhérentes à la nature de l'animal**. Sachant que le risque zéro n'existe pas, nous déclinons toute responsabilité pour ce type de désagrément.

- 8 **Le chien bénéficiera de plusieurs sorties journalières dans le jardin attenant. Il ne sera sorti accompagné d'un autre**

## Conditions générales d'admission

**chien uniquement dans le cas où il est parfaitement sociabilisé à ses congénères, et avec l'accord et les recommandations de son propriétaire. Dans ce cas, le propriétaire accepte les risques potentiels de morsures, griffures, ..., risques inhérents à la nature de l'animal.**

- 9 Le propriétaire nous communiquera le moyen de le joindre (téléphone, mail), ou celui d'un correspondant, afin de nous donner la possibilité de les contacter à tout moment en cas de problème avec son chien.
- 10 Le chien est considéré comme abandonné par son maître s'il n'a pas été retiré de la pension 8 jours après la date de départ prévue dans son contrat. Dans le cas d'abandon du chien, celui-ci sera conduit dans un refuge.
- 11 Paiement : 50 % à l'entrée du chien, le solde à son départ  
Le tarif au 1<sup>er</sup> Janvier 2018 est de 15 € la tranche de 24 heures  
En l'absence de précision, le dernier jour sera considéré comme réservé. Toute journée réservée est facturée.  
L'arrivée et départ des chiens se fait sur rendez-vous dans les horaires d'ouverture. En cas de force majeure, et en accord avec Mme Karine Brugidou, toute arrivée ou reprise d'un chien en dehors des horaires normaux d'ouverture sera **majoré de 10 €**
- 12 **Reprise** : le propriétaire s'engage à reprendre son chien à la date indiquée lors du dépôt. Dans l'hypothèse où il ne pourrait être repris de la pension à la date prévue, le propriétaire s'engage à avertir la pension dans les meilleurs délais, avant la date de départ.
- 13 Pour toute contestation, le tribunal compétent sera celui dont dépend le siège de la pension.
- 14 Le fait pour le propriétaire de nous confier la garde de son animal marque son adhésion totale aux présentes conditions générales.